

ABONNEMENT.
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 Chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33 ;
 A. EWIG,
 Rue Talboul, 40.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne 20 c.
 Réclames, — 90
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT PAÏES.
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 Chez MM. HAYAS-LAFFITE et Co,
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 8 Mars 1877.

Chronique générale.

LE MANIFESTE DU COMTE DE CHAMBORD ET LA PRESSE.

La Gazette de France dit : « Le moment approche où la France, dégoutée des expériences qu'on poursuit à ses dépens, écartera les partis révolutionnaires, pour se remettre aux mains de la monarchie légitime. »

Le Monde fait allusion aux violents articles des journaux républicains contre le comte de Chambord et dit :

« Evidemment cette violence sert à marquer un sentiment d'inquiétude ; M. Gambetta voit bien que la France se dégoûte du radicalisme. »

Le Pays s'exprime ainsi : « Le langage de M. le comte de Chambord est énergique. Il nous va. »

C'est ainsi que nous aimons que les prétendants parlent et agissent.

Pourtant M. le comte de Chambord, en 1848 et en 1874, n'a guère pratiqué ses théories d'intervention et n'est pas venu, que nous sachions, au secours de la France menacée par la démagogie.

Néanmoins nous prenons acte de sa résolution nouvelle et, somme toute, il ne nous déplaît pas de voir que le radicalisme a un ennemi de plus, avec lequel il devra compter.

Le discours de Goritz, dit l'Ordre, est une riposte à toutes ces agitations ; très-claires dans le but, assez obscures dans la manœuvre, que l'on a récemment désignées sous le nom de « grande conspiration orléaniste. »

L'Estafette trouve ce manifeste ou plutôt cette allocution fort insignifiante en elle-même, et en tous points semblable à celles

qui figurent dans le recueil des lettres et discours du prétendant. Il n'a eu d'autre but que de jeter le désarroi dans le parti orléaniste et d'empêcher d'aboutir les nouvelles intrigues que ce parti poursuit dans l'ombre.

La Défense dit : « Ces paroles nous paraissent avoir la valeur d'une déclaration considérable... un seul mot peut-être semblerait devoir nuire à l'accord si nécessaire de tous les conservateurs : c'est le mot qui est exclusif de l'Empire. Mais ces exclusions de l'avenir ne demeurent-elles pas nécessairement de droit dans chaque programme ? Il ne serait donc pas raisonnable d'y voir un obstacle à l'union immédiate. Ces dissentiments, puisqu'on ne peut les effacer, n'engagent pas l'avenir. »

La République continue à s'embusquer derrière le budget des cultes pour tirer sur l'Eglise. La création de nouvelles cures a été jugée nécessaire ; elle est commandée par des besoins évidents et que le gouvernement a reconnus ; mais la commission du budget, présidée par M. Gambetta, s'inquiète fort peu des besoins religieux des populations.

Il y a en France six grands séminaires dirigés par des prêtres de la Compagnie de Jésus ; il faut punir ces six diocèses d'oser confier l'éducation des jeunes lévites à des hommes chargés de tous les crimes, et la commission a noblement décidé la suppression des bourses dans les séminaires qui ont des jésuites à leur tête.

Là ne s'arrêtent pas ses exploits. Elle a adopté un amendement qui ramènerait le traitement des archevêques et des évêques aux chiffres fixés par le Concordat. Elle oublie que les conditions de la vie ne sont pas aujourd'hui ce qu'elles étaient il y a soixante-quinze ans. La commission du budget ne s'est pas aperçue non plus qu'en rognant le traitement des évêques, elle rognait la part des pauvres, mais la charité ne tient pas la première place dans les sollicitudes des bons républicains. Leur plus grand soin est de faire pièce aux catholiques, dans le but d'affermir le régime du 25 février. En

matière de budget comme en d'autres questions, ils rencontreront les droits du Sénat qu'ils doivent subir bon gré mal gré. Le plaisant de la chose, c'est que les républicains se livrent à leurs fantaisies brutales en invoquant « l'opinion. » De quelle opinion entendent-ils parler ? Ils prennent Belleville pour la France.

Voici, d'après le Journal des Débats, le résumé de la réunion tenue chez M. Thiers par la commission saisie du projet Laisant :

« M. le président annonce à la commission qu'il a vu le ministre de la guerre, lequel se met à la disposition de la commission. M. Thiers est d'avis d'entendre prochainement le ministre ; des hommes spéciaux (généraux et colonels) devraient également être entendus. Le ministre de la guerre pourra communiquer des documents essentiels aux travaux de la commission.

« M. Richard Waddington rend compte de la discussion qui a eu lieu dans le bureau. Il s'est déclaré favorable à la première partie de la proposition Laisant, et, comme elle, il voudrait que la distinction entre les deux parties du contingent disparût ; mais il est hostile aux examens de sortie remplaçant le volontariat, dont il veut le maintien, sans modifications de détail.

« M. Pascal Duprat répond au discours prononcé dans la dernière séance par M. Thiers. L'orateur constate tout d'abord que le volontariat tel qu'il est, et surtout tel qu'il est pratiqué, est condamné à peu près par l'unanimité des membres de la commission.

« M. Pascal Duprat comprend, comme M. Thiers, la nécessité de faire de grands sacrifices pour avoir et retenir des sous-officiers ; il ne croit pas que le service de trois ans soit un obstacle.

« Il regrette que dans l'enseignement, à aucun degré, le sentiment national, l'amour de la patrie ne soit suffisamment mis en éveil et développé.

« Il explique comment les conditions de

la guerre sont aujourd'hui modifiées. M. Thiers a parlé d'une armée d'attaque ; l'orateur a plutôt en vue une armée de défense.

« Le service de sept ans paraît difficilement compatible avec l'existence d'une démocratie qui exige l'égalité de tous les citoyens. Il faut mettre les institutions en harmonie avec la société.

« M. Pascal Duprat met en parallèle les autorités qui veulent le service de trois ans et les autorités qui réclament le service de cinq ou de sept ans.

« L'orateur n'aime ni les chimères ni les utopies ; il cherche à les chasser de son esprit, et quand il rencontre des utopies chez ses concitoyens, il les combat de toutes les forces de son patriotisme. Il ne croit pas que le service de trois ans soit une chimère.

« M. Keller prend la parole. Il veut envisager surtout la question militaire.

« Le système des grandes armées tend à prévaloir sur le système des bonnes armées.

« On n'a pas fait peut-être assez de sacrifices en faveur de l'infanterie ; on a trop réduit l'effectif. La nécessité impose la constitution de bons cadres.

« C'est là ce qui ne permet pas l'application avant huit ou dix ans d'une loi réduisant le service à trois ans ; il faut régler la question des sous-officiers.

« M. Thiers, répondant tout d'abord à M. Pascal Duprat, ne croit pas qu'il y ait une armée pour la République, une pour la monarchie, une pour une aristocratie, une autre pour une démocratie. La France, dit-il, doit être le premier objet de nos préoccupations, et il ne faut pas établir que la constitution d'une armée dans de telles conditions est inconciliable avec telle ou telle forme de gouvernement ; il n'y a pas plus lieu de distinguer entre une armée offensive et une armée défensive : une bonne armée doit être aussi capable d'attaquer que de se défendre.

« Avec trois ans de service on ne fait pas un sous-officier.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

OU LA CHEVRE EST ATTACHÉE,

IL FAUT QU'ELLE BROUTE.

« Je vous le répète, ma bru, cela ne vous sert à rien de vous lamenter, de vous désoler, de vous rendre malade de chagrin. Le mal du pays ! voilà un joli mot. Est-ce que le pays d'une femme n'est pas l'endroit où elle a son mari, ses travaux, ses intérêts ? Quand vous avez épousé mon fils Similien, vous saviez bien qu'il demeurerait à Nantes, dans la rue de la Poissonnerie, et vous aviez même visité la boutique et le logement : vous avez pu voir que cela ne ressemble pas à la campagne. Similien ne peut pas abandonner son commerce, n'est-ce pas ? De quoi vivriez-vous, vous et les enfants qui pourraient venir ? Il faut rester ici, prenez-en votre parti, ou la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute. »

Ainsi parlait dame Gothon, veuve de maître Jacques Perrin, en son vivant marchand de toiles, à

une jeune femme d'environ vingt ans, qui l'écoutait tristement, les deux mains sur ses genoux, en regardant à travers les petites vitres verdâtres de la devanture. Car c'était dans la boutique de feu maître Perrin, aujourd'hui celle de son fils Similien, que dame Gothon faisait à sa bru des remontrances plus justes que consolantes.

La pauvre jeune femme ne protesta pas ; mais une larme roula sur sa joue et vint tomber sur sa main. Elle l'essuya vivement et reprit le tricot qu'elle avait posé sur le rebord de la fenêtre.

« — Voyons, mon enfant, reprit la veuve d'une voix radoucie, il faut pourtant vous faire une raison. Cela me peine plus que je ne puis dire de vous voir toujours triste. Il y a bien des mères qui prennent de l'ennui quand leur fils unique se marie, et qui sont d'avance mal disposées pour leur bru ; moi, je puis dire que ça n'a jamais été mon sentiment, et que quand Similien est venu me dire : « Mère, je voudrais épouser Madeleine, la fille du fermier Vrignaud », je me suis mise à vous aimer tout de suite, avant de vous connaître, parce que Similien vous aimait.

« Il faut me pardonner si je vous ai parlé un peu rudement tout à l'heure ; c'est pour votre bien, voyez-vous. Si vous vouliez ne pas penser toujours à votre ferme, à vos prairies, à vos arbres, à vos bêtes, et, ma foi ! même à vos parents, puisque vous ne pouvez pas les avoir près de vous, il vous

resterait un peu de place dans l'esprit pour songer au bien que vous avez sous la main.

« Est-ce que Similien n'est pas un bon mari et un honnête homme ? Quand nous allons avec lui le dimanche nous promener à la Ville-en-Bois, je refuse de prendre son bras, d'abord pour vous le laisser, et puis pour avoir le plaisir de marcher à deux pas derrière vous afin de mieux vous voir, et d'entendre les passants dire en vous montrant : « Le joli couple ! »

« Et ils ont raison, ma fille : Similien est aussi beau garçon que vous êtes jolie femme ; et gai, et doux, et serviable, et rangé ! On irait loin avant de trouver son pareil. Et le cher petit que nous attendons ! Moi, voyez-vous, Madeleine, quand ma mère m'a mis dans les bras mon garçon qui venait de naître, j'ai trouvé que je tenais là, sur mes genoux, tout le bonheur de la terre ; et je n'ai jamais changé d'idée depuis. Vous verrez ça quand vous serez mère à votre tour. »

Madeleine releva la tête et tendit la main à sa belle-mère en lui souriant.

Dame Gothon se pencha pour baiser au front la jeune femme ; et, accompagnant ses paroles du vif cliquetis de ses aiguilles d'acier, elle tricota un petit bas, — elle continua son discours.

« — Ma mignonne, quand nous nous sommes mariés, Perrin et moi, nous n'étions pas au large ! Perrin courait le pays nuit et jour pour acheter des

écheveaux de fil aux paysans, et il les donnait à tisser à des tisserands du faubourg Saint-Jacques.

« C'est là qu'il m'a choisie ; moi, j'étais l'aînée de six enfants, et le métier du père avait bien de la peine à nourrir tout cela. C'est vous dire que je n'avais pas un sou vaillant pour entrer en ménage.

« J'ai fait de rudes journées de travail chez des métayers pour gagner du chanvre et du lin et me faire un peu de linge ; je les filais en écheveaux et mon père m'en tissait de la toile.

« Une fois mariée, j'ai continué à filer pour aider mon mari ; je suis devenue habile, et la toile faite avec mon fil se vendait plus cher que d'autres ; nous avons, sou par sou, mis quelques écus de côté, et nous avons pu louer cette petite boutique. Et alors notre commerce a prospéré ; on savait que nous ne tenions que de la bonne marchandise, et l'on venait chez nous de tout le quartier.

« A présent, Similien est un des plus gros marchands de la rue de la Poissonnerie ; il continue à aller vendre de la toile dans les foires des environs, parce qu'il a fait de bons bénéfices et que je puis bien tenir la boutique toute seule. Mais dans quelques années, si sa bonne chance continue, vous serez riches ; il pourra alors prendre un grand magasin sur les quais ou dans une belle rue, ou bien vendre son fonds et aller demeurer à la campagne.

« Vous aimeriez mieux ça, hein ? Eh bien, il

Quant à l'enseignement que réclame M. Pascal Duprat pour inciter le patriotisme et le sentiment national, ce n'est pas là ce qui développera l'esprit militaire. Il faut recourir aux moyens techniques; pour les sous-officiers, il faut rétablir la prime de rengagement.

L'esprit de l'armée est excellent, le sentiment du devoir et la volonté du relèvement de la patrie y animent tout le monde.

M. Waddington donne quelques renseignements sur la question des sous-officiers en Allemagne. Il est effrayé de ce qu'en France, sur 18 demi-classes qu'on aurait sur le pied de guerre, 9 n'auraient servi qu'un an. Le service de trois ans donne à cet égard des résultats plus satisfaisants.

Quant au sous-officier, il faut améliorer sa solde et sa position matérielle.

Sur une interpellation de M. Keller, M. Waddington déclare qu'il faut faire une loi sur les sous-officiers; mais si cette loi assure le recrutement des sous-officiers, et elle le peut, il n'y a pas lieu d'attendre huit ou dix ans pour modifier la loi du recrutement.

M. Thiers répète ce qu'il a dit, que le nombre est une question de budget et non une question de législation. Les cadres ne peuvent être réduits.

M. Thiers donne ensuite quelques renseignements sur les travaux de la commission de la loi de 1873. Ce qu'il faut avant tout, dit-il, c'est faire de grands sacrifices en faveur des sous-officiers, retraités à vingt ans, prime de rengagement et cinq ans de service au moins, tels sont les meilleurs moyens d'atteindre au but.

Dans sa prochaine séance, la commission entendra le ministre de la guerre.

La commission du colportage, réunie sous la présidence de M. Grévy, s'est prononcée à l'unanimité pour la suppression de l'autorisation préalable et pour le maintien de la déclaration.

Le général Ignatieff arrive aujourd'hui jeudi à Paris.

On étudie en ce moment les travaux à exécuter sur toute la surface du pays pour préparer l'abaissement des tarifs intérieurs des dépêches télégraphiques.

Il est question notamment d'un réseau nouveau reliant directement à Paris, Dunkerque, Douai, Valenciennes, Cambrai, Roubaix, Tourcoing, Soissons, ce qui ferait 900 kilomètres de fil à poser.

L'administration des télégraphes paraît disposée à revenir au système des timbres d'affranchissement comme pour les lettres. Ce système constituerait une simplification et une économie de temps pour les expéditeurs et pour les employés.

Le Japon a fait savoir qu'il prendrait part à l'exposition de 1878.

faut vous mettre au commerce courageusement pour faire avancer les choses. Ce n'est qu'un temps à passer, mon enfant, et vous êtes jeune!

Les consolations et les encouragements de dame Golhon furent interrompus par l'arrivée d'une ménagère qui venait acheter de la toile.

Il s'agissait d'une commande importante, et la veuve admira la bonne grâce avec laquelle Madeleine, secouant son chagrin, sut faire valoir les mérites de telle ou telle toile; celle-ci pour draps, celle-là pour torchons, cette autre pour taies d'oreiller; on eût dit qu'elle était née marchande.

— Bonjour, mère! bonjour, Madeleine! dit tout à coup une joyeuse voix sur le seuil.

Et Similien entra, son aune à la main et sa balle de colporteur sur le dos.

Les deux femmes coururent à lui, et Madeleine s'empressa de défaire les courroies qui retenaient son fardeau.

— Elle n'est pas lourde, ma balle! dit-il en riant; la journée a été bonne. J'ai vendu toute ma marchandise. J'ai rencontré un grand marchand de Paris qui voulait des toiles de Bretagne; il m'a pris tout ce que j'avais, et il doit venir demain voir ce qui me reste dans la boutique. Il est très-arrangé; je vais probablement me charger de faire la commission pour lui et de le fournir de toiles. Seulement j'avais promis d'aller demain avec le messager recueillir les toiles qui sont à blanchir

LA CRISE LYONNAISE.

Nous avons encouragé tout ce que l'on a tenté pour soulager les ouvriers lyonnais: mais il ne faut pas, parce qu'il y a de vraies et trop nombreuses souffrances, permettre à la Révolution, principale cause du mal, de fausser les faits; il faut, au contraire, montrer les choses sous leur vrai jour, et c'est pourquoi nous reproduisons les passages suivants d'une lettre de Lyon, dont l'auteur, croyons-nous, est bien posé pour donner des renseignements exacts:

On a visé et l'on vise à faire du bruit, au nom et en faveur de nos pauvres ouvriers sans pain, victimes de tant d'exploitations injustes de la part des couverts, des fabricants, de tous ceux qui ne paient pas avec le radicalisme et qui montrent peu d'enthousiasme pour ce drapeau populaire si exposé, à Lyon, à prendre une teinte si foncée. La vérité est que la fabrique lyonnaise a traversé maintes fois des phases plus critiques; qu'au moment où l'on a poussé le cri d'alarme, le plus grand nombre des métiers battaient à peu près sans chômage, souvent même presque sans s'arrêter pendant la nuit, par suite de l'association assez fréquente de deux ouvriers; que le malaise provient en partie de la tyrannie des comités relativement aux tarifs. Il faut observer aussi que nos tisseurs fabriquant deux genres de tissus, les unis et les façonnés, les caprices de la mode et d'autres raisons encore peuvent rompre l'équilibre dans la production des uns et des autres, sans que la place soit en réalité dans un état désastreux.

Un fabricant déclarait ces jours derniers que, de tous les ouvriers qu'il occupe, aucun n'avait gagné moins de 4,000 francs dans le cours de la dernière année. Si l'on fait une enquête, qu'on ne néglige pas d'interroger les pourvoyeurs de nos marchés et les marchands de comestibles: ils répondront que la misère n'est pas ce que l'on a dit, et que le désordre y entre pour beaucoup. L'ouvrier ne marchande pas, ne calcule pas; ce qui lui fait envie, il se le donne. Pendant le carnaval, on a vu avec peine les avenues du grand théâtre encombrées quatre ou cinq heures d'avance par une foule compacte, appartenant pour une bonne part à la classe des canuts, qui voulaient se payer une audition de Faure. Sans doute, ce ne sont pas là des preuves péremptoires d'un bien-être réel et universel; à toutes les époques d'affaiblissement social a retenti ce cri populaire: *Pain et circonses*; mais si le pain manquait absolument, on songerait moins à se divertir.

Il y a certainement des individus et des familles qui souffrent. Dieu veuille que les efforts d'une charité louable et chrétienne les soulagent tous efficacement! Mais ce ne seront pas quelques pièces de monnaie, quelques mètres d'étoffes commandés pour réparer le mobilier du domaine public (lequel ne se répare guère, que je sache, avec nos soieries pour robes et confections), qui parviendront à cicatriser les plaies de notre population ouvrière. Que l'ouvrier devienne moral, c'est-à-dire chrétien; qu'il ait à cœur de faire plus d'étoffe et moins de politique; plus d'économies et moins de parties de plaisir; qu'il préfère son atelier au club, son intérieur au café, l'église à la salle de bal, qu'il a

sur les prés. Il faudra que tu ailles à ma place, mère. Vas-y aussi, ma petite Madeleine; l'air de la campagne te fera du bien.

Madeleine accepta avec joie; et toute la soirée elle ne pensa qu'au plaisir de revoir des prés et des bois, de respirer l'air pur des champs et de fouler l'herbe verte au lieu des pavés poudreux.

La comparaison lui faisait paraître encore plus triste la sombre rue de la Poissonnerie et la petite boutique où elle passait ses journées.

Elle n'était pas bien raisonnable, sans doute, mais elle avait des excuses, la pauvre Madeleine! Elle était un fermier, élevée au grand air, dans la liberté des champs, elle avait échangé son activité de toutes les heures, les travaux variés de la campagne, le soin des bêtes familières, les vastes horizons et les saines fatigues, pour une vie renfermée et sédentaire, sans lumière, sans mouvement et sans soleil.

La rue de la Poissonnerie, à cette époque, était encore étroite et sombre; les vieilles maisons bâties en pisé, avec leurs étages surplombants, tenaient leurs boutiques dans un demi-jour qui devenait des ténèbres dès que le soleil baissait; et comme la chaussée avait été exhaussée à plusieurs reprises, on avait dû méaager devant les maisons, un étroit passage où l'on descendait par des escaliers de bois placés devant les principales boutiques.

place des mensonges et des infamies qu'on lui redit sans cesse contre la religion, contre le clergé; contre les riches, contre tous les honnêtes gens, il apprenne enfin à croire ce qui est vrai, à estimer ce qui est vénérable, à aimer ce qui est bon, à pratiquer la vertu, à s'élever au-dessus d'un matérialisme abrutissant, et il y aura encore des jours prospères pour la fabrique lyonnaise et pour la France.

Etranger.

ALLEMAGNE.

La Gazette de la Croix dit que le prince de Bismark a pris, samedi dernier, à sa soirée parlementaire, l'occasion de dire que les puissances étaient peu disposées à prendre part à une action en Orient.

D'après la même source, cette déclaration aurait produit sur les assistants un grand effet d'apaisement.

Comme renseignement particulier, nous ajouterons que, sur les fameux cinq députés de la Basse-Alsace, trois ont accepté l'invitation de M. le chancelier, ou plutôt se sont invités eux-mêmes, M. de Bismark n'invitant que les personnes ayant déposé leur carte chez la princesse sa femme.

La défense des côtes allemandes.

On écrit de Berlin:

Au moment où la presse officieuse dénonce avec tant de persistance les velléités belliqueuses des Français, et feint de redouter la puissance militaire de la France, il n'est pas inutile de signaler les efforts des Allemands pour neutraliser l'effet de la supériorité maritime de l'ennemi héréditaire. La seule qui pourrait leur inspirer des appréhensions sérieuses.

En cas de guerre avec la France, les côtes de la mer du Nord et de la Baltique seraient incontestablement le point vulnérable de l'Allemagne.

Le gouvernement allemand a tenu à écarter ce sujet d'inquiétude, et tout porte à croire qu'il a parfaitement réussi à rendre inattaquables les principaux ports de la mer du Nord et de la Baltique.

De grands travaux de fortifications ont été exécutés à l'entrée du Kurische-Haff, près de Memel, du Frische-Haff, près de Pillau, à l'embouchure de la Vistule, de l'Elbe et du Weser et le long des côtes du Mecklembourg, autrefois sans protection.

La baie de Kiel, l'île d'Alsen, la baie de Jolde et plusieurs autres positions moins importantes ont été mises en état complet de défense, de manière à rendre impossible toute tentative de débarquement.

En un mot, la côte allemande est maintenant hérissée de canons et de torpilles depuis Memel jusqu'à la frontière de la Hollande.

La flotte cuirassée destinée spécialement à la protection des côtes se compose de cinq frégates et d'une corvette, sans compter une frégate en construction.

Les marchands de la rue étaient donc à peu près enterrés, d'autant plus que, sans souci de diminuer la largeur du corridor qui donnait accès dans leurs boutiques, ils ne se faisaient pas scrupule d'étaler en dehors des échantillons de leurs marchandises: chandales pendues par la mèche à des cercles de fer, ballots de toiles ou de drap, et tonnes de harrengs et de morue sèche.

Où étaient les parfums de la lande et de la prairie?

Madeleine avait trop présumé de ses forces quand elle avait consenti à venir vivre là. Elle manquait de courage peut-être aussi, ou du moins son courage s'était usé, depuis six mois qu'elle habitait la rue de la Poissonnerie.

Elle aimait toujours sa belle-mère et son mari, mais elle se sentait mourir de tristesse.

« Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute! » se disait-elle. « Je suis attachée ici, moi; mais je crains bien de ne pas y brouter longtemps. »

Toutefois, le lendemain elle était légère comme un oiseau quand elle monta dans la carriole du messager pour aller chercher les toiles au delà du faubourg Saint-Jacques.

Il y avait là de vastes prairies le long de l'eau, où les tisserands étendaient les toiles neuves pour que la rosée des nuits se chargeât de les blanchir.

(La fin au prochain numéro.)

RUSSIE.

Un ordre du jour du ministre de la guerre publié par le *Messenger officiel* prescrit, le 3 mars, la création d'un corps de grenadiers dans les huit circonscriptions militaires numérotées de un à six et de treize à quatorze. Le ministre de la guerre prescrit, en outre, la formation immédiate de l'administration des corps d'artillerie qui y sont affectés.

AUTRICHE.

Un correspondant officieux de Vienne écrit à la *Gazette d'Augsbourg* ce qui suit:

« On dit que la Russie serait disposée à se rallier au *Moratorium* et à accorder à la Porte un délai d'un an, d'autant plus qu'elle est persuadée que l'armée turque, une fois licenciée, se révolterait et achèverait, jointe à la banqueroute générale, la ruine de l'empire ottoman. »

Certains prétendent que la Russie serait redevable de cette situation à l'Angleterre, et la guerre deviendrait en ce cas plus inévitable que jamais. C'est un calcul entièrement faux.

L'armée russe sera-t-elle donc si tranquillement démobilisée? L'affaire n'a-t-elle rien coûté? Ou la Russie devrait-elle éventuellement rester armée? Certainement l'année prochaine la Russie ne recommencera pas le même jeu.

Supposons même que le gouvernement de Stamboul s'écroule, que l'anarchie règne du Danube jusqu'à la Corne d'Or, que les chrétiens et les mahométans s'entrentuent, n'aurions-nous pas alors de nouvelles questions orientales, ne verrions-nous pas éclater la vraie guerre à cause des *opima*?

L'existence de la Porte est la seule garantie de paix. Enlevez la Porte, et toute l'Europe est en flammes. Nous n'avons qu'un congrès européen qui, toutes chambres réunies, pourrait décider qui prendra à la Corne d'Or aux destinées des deux mondes.

ETATS-UNIS.

Washington, 5 mars, soir.

L'installation de M. Hayes a eu lieu aujourd'hui au Palais législatif.

Le nouveau président a lu un message dans lequel il renouvelle les déclarations qu'il avait faites avant son élection: l'insistance sur la nécessité de la pacification complète du pays, pacification qui n'a pas encore produit tous les résultats qu'elle devait donner. Il insiste également sur la nécessité d'un *self-government* local, loyal, pacifique, respectant également les nègres et les blancs, se soumettant sans arrière-pensée à la Constitution. Il s'agit, dit le message, de rétablir dans les Etats du Sud un gouvernement républicain et l'ordre social, ou bien de revenir à l'état barbare.

Dans cette question, M. Hayes défend l'union des républicains et des démocrates pour développer la prospérité des Etats. Il se propose de relever leur condition morale en établissant des écoles libres.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, sous la DIRECTION DE M. EM. CHAYANNE.

LUNDI 12 mars 1877.

GIRALDA OU LA NOUVELLE PSYCHE.

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scriba, musique de l'ADAM.

DISTRIBUTION: Don Manoël, MM. Billon, Prince d'Aragon, Martin. — Ginès Pérez, MM. Saint-Office, Chauvier. — Un domestique, M. raud. — Giralda, M^{lle} Barodoff. — La Reine, M^{lle} pagné, Rita Belong. — Une Dame d'honneur, M^{lle} nos, gardes, peuple, etc.

Le spectacle commencera par: Les Sonnettes, vaudeville en 1 acte, de MM. H. Meilhac et Halévy.

Joué par M. Moreau et M^{lle} Yauthier.

Bureaux à 7 h. 1/2, rideau à 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M^{lle} rue de la Comédie. — On peut se procurer cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

M. Hayes déclare que le but de sa politique sera d'effacer à jamais la distinction de couleur entre le Nord et le Sud afin d'avoir un pays uni.

Il veut aussi des réformes radicales dans le système bureaucratique.

Il conseille de modifier la Constitution en prescrivant que le président soit élu pour six ans et ne soit pas éligible pour un second terme.

Il rappelle que la stagnation industrielle continue depuis septembre 1873, mais il signale des symptômes d'une ère prochaine de prospérité.

M. Hayes désapprouve le système de papier-monnaie non-remboursable; ce système, dit-il, cause nécessairement l'incertitude dans le commerce; le seul papier-monnaie sûr est celui qui a une base métallique; il conseille en conséquence, comme une nécessité, de reprendre prochainement les paiements en espèces.

Parlant des affaires étrangères, le nouveau président rappelle les complications internationales qui menacent la paix de l'Europe; il dit que la politique de non-intervention dans les affaires d'autrui doit être maintenue.

M. Hayes loue encore la politique de M. Grant d'avoir soumis à un arbitrage des différends politiques sérieux. Cet exemple devrait bien être suivi par les autres nations.

Si les différends surgissent pendant son administration, M. Hayes adoptera le même moyen pour les régler.

Il parle ensuite du grand exemple qu'un peuple pratiquant le suffrage universel a donné dans une question aussi brûlante que celle de l'élection du président; il loue sa soumission à la décision légale, et quant à lui, il est plein de confiance dans la direction divine qui décide du destin des peuples.

M. Hayes termine en faisant appel à l'union afin que la paix, le bonheur, la vérité, la justice et la religion règnent pour toujours dans la nation.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

L'entrain pour la cavalcade est toujours des plus grands; les jeunes gens prennent leurs dernières dispositions et nous promettent une fête joyeuse et productive.

Samedi soir, il y aura une réunion générale dans laquelle les commissaires distribueront à chacun les rôles, afin qu'il n'y ait ni confusion ni entrave.

Pendant le trajet, revêtus de leurs insignes, ceux-ci présideront à la bonne exécution des dispositions arrêtées la veille, et les quêteurs qui parcourront les rangs de la foule auront également des signes distinctifs qui les recommanderont à la confiance de toutes les personnes charitables.

Disons, à cette occasion, que l'on se demande un peu partout quelle sera la destination du produit de la quête. Jusqu'ici, la commission de la cavalcade ne s'est pas prononcée officiellement, et le public est réduit aux dires des divers quêteurs qui se sont présentés depuis huit jours à domicile. Or, leurs affirmations ne concordent pas complètement; il y a des écarts sensibles. Certains même ont déclaré qu'ils n'étaient pas en mesure de donner de solution. Il est juste cependant que les personnes généreuses qui ont fait ou feront des offrandes sachent où et dans quelles proportions passeront leurs deniers.

L'aumône est toujours bonne sous quelque forme qu'elle se présente, mais cela n'exclut pas le discernement, et chacun pourra agir suivant ses inspirations après que les explications que nous provoquons seront connues du public.

Nous nous plaignons à reconnaître que cette fête a été conçue en dehors de toute préoccupation politique, et que cette question est également restée étrangère à tous les jeunes souscripteurs.

CAVALCADE DU 11 MARS.

La commission d'organisation invite tous les jeunes gens de la ville et des environs à faire partie de la cavalcade.

Des costumes en location seront tenus pendant toute la journée de samedi à la disposition des souscripteurs, à la Mairie de Saumur.

Les livrets de famille. — La Mairie de Saumur n'a pas attendu que la ville de Saint-Malo donnât l'exemple des livrets de famille pour l'adopter. Depuis le 1^{er} janvier dernier, tous les époux qui se sont mariés à Saumur ont reçu gratuitement un livret.

Nous ne reviendrons pas sur les avantages de cette institution que nous avons signalée à diverses reprises, et nous ne pouvons que féliciter notre administration de l'avoir adoptée une des premières.

Les familles, nous n'en doutons pas, ne tarderont pas à comprendre toute l'importance qu'elles ont à conserver ce document, qui devra se transmettre de génération en génération.

Epiéds. — Lundi dernier, vers une heure du soir, le feu s'est déclaré à Epiéds, canton de Montreuil-Bellay, au domicile des époux Genevrais, aubergistes.

Il y avait un quart d'heure environ que le mari et la femme avaient quitté leur logement lorsque les voisins ont aperçu que la fumée sortait du grenier.

Trois mille kilogrammes de foin et paille ont été consumés. Le feu s'est ensuite communiqué à la chambre à coucher du sieur Genevrais, et leur mobilier a été fortement endommagé.

La perte s'élève à 3,000 fr. environ, couverte par la compagnie d'assurance la *Mutuelle du Mans*.

Les causes de cet incendie ne sont pas encore connues.

Pendant ces dernières années, le ministère des travaux publics, on le sait, a opéré le rachat d'un grand nombre de ponts à péage situés sur des routes nationales. Il en existe encore trent-deux qui n'ont pu être rachetés; le ministère vient d'entamer des négociations avec les compagnies concessionnaires, qui seront indemnisées au fur et à mesure que les ressources budgétaires le permettront. Toutefois, on peut prévoir dès maintenant que d'ici à trois ans il n'existera plus de ponts à péage en prolongement des routes nationales.

Cholet. — Les courses de Cholet auront lieu, cette année, le dimanche 5 août, sur l'hippodrome de Bel-Air. Il y aura cinq courses et 4,500 fr. de prix.

Tours. — Les journaux de Tours nous apprennent que les ouvriers en soie de cette ville viennent de signer une pétition dans le but de solliciter une part dans les commandes à faire à l'industrie lyonnaise au moyen de l'allocation de 500,000 fr. demandée aux Chambres par le gouvernement. Cette démarche vient de s'effectuer sous la forme d'une pétition adressée à M. le maire de Tours.

M. Belle, maire et député, a répondu par une lettre où il assure les pétitionnaires de sa sollicitude en leur promettant de présenter, d'accord avec ses collègues de la députation, un amendement destiné à faire participer les ouvriers de Tours à la libéralité proposée en faveur de ceux de Lyon.

Voici le texte d'un amendement déposé avant-hier par MM. Wilson, Joubert et Guinot, au projet portant ouverture d'un crédit de 500,000 francs destiné à être employé en commandes d'étoffes aux fabriques de Lyon :

« Porter le chiffre du crédit à 600,000 fr. » (L'augmentation de 100,000 sera employée en commandes d'étoffes de soie à faire aux fabriques de Tours.) »

Niort. — Les journaux de Niort annoncent que la cavalcade au profit des pauvres de cette ville n'aura lieu que le lundi de Pâques, 2 avril.

UN NAVIRE A NIORT.

Nous lisons dans la *Revue de l'Ouest* : Mercredi dernier, notre ville a reçu une visite à laquelle elle ne s'attendait pas. Un grand navire à voiles, à deux mâts, jaugeant soixante tonneaux, entrant dans notre port voiles au vent et pavillon déployé. Il portait un chargement de pavés destinés à l'entretien de nos rues. Ce beau deux-mâts, parti de Marans vendredi 23 février, est arrivé à Niort mercredi, après cinq jours de traversée. Le capitaine nous disait qu'il espérait, au retour, faire le même trajet en deux jours seulement.

Sur tout son parcours, ce navire a excité la plus vive curiosité de la part des populations riveraines de la Sèvre qui n'avaient jamais contemplé pareil spectacle. Jadis on avait bien vu un bateau à vapeur sillonner notre rivière. Aujourd'hui qu'il existe des bateaux à vapeur de toutes dimensions et qu'on voit des grands parents en donner pour étrennes à leurs petits enfants, ce fait n'aurait plus rien de surprenant. Mais ce qui peut à juste titre exciter notre étonnement et même, jusqu'à un certain point, notre fierté, c'est de voir un beau navire à deux mâts, un habitué des grandes mers, s'avisant de remonter la Sèvre. Il a dû quitter notre ville vendredi, emportant un chargement de 800 hectolitres de grains.

L'honorable négociant qui l'avait affrété pour le retour nous assurait que si le chemin de halage était libre, comme il devrait l'être, nous verrions beaucoup plus souvent des navires d'un fort tonnage remonter jusqu'à Niort, et qu'il y aurait encore de beaux jours pour la navigation.

Quoi qu'il en soit, nous avons tenu à ne pas laisser partir le visiteur sans lui adresser quelques mots de bienvenue et d'adieu.

On lit dans le *Journal de Châteaubriant* :

« Un généalogiste de Nort nous signale dans les termes suivants, dont nous lui laissons toute la responsabilité, le curieux parentage d'un de ses concitoyens, homme notable et considéré :

« Un nommé M. P..., habitant de ladite commune, rue Saint-Georges, s'est marié, il y a trois ans, avec la belle-sœur de son père et de sa mère, qui est sa tante, attendu qu'elle était mariée en premières noces avec le frère de sa mère.

« Aujourd'hui elle se trouve être la belle-fille de son beau-frère et de sa belle-sœur et son mari devient le fils et le beau-frère de ses père et mère; les frères et sœurs du mari deviennent ses neveux et nièces, et comme ils ont des enfants leurs petits enfants deviennent petits neveux et petites nièces.

« Sa femme, qui est sa tante, avait eu deux filles de son premier mariage qui sont ses deux cousines germaines et aujourd'hui se trouvent ses deux belles-filles. Or, comme il y en a une des deux qui est pour se marier prochainement avec son frère, ce dernier sera le frère, le neveu et le gendre de son frère.

« Il serait possible que dans un an au plus il fût grand-père et à l'âge de 32 ans, car il n'est âgé que de 32 ans et sa femme en a 42. »

CHEVAUX ET BESTIAUX.

Le sucre et la mélasse semblent définitivement appelés à prendre une certaine place dans l'alimentation du bétail anglais, en admettant que le prix des matières sucrées ne s'élève pas sensiblement au-dessus des cours actuels. Ainsi, dans le rapport qui vient d'être publié sur la dernière exposition d'animaux de boucherie du club de Smithfield, il est fait mention d'un certain nombre de bêtes primées qui auraient été engraisées avec des matières saccharinées.

Deux bœufs, une vache et deux porcs qui ont remporté des premiers et des seconds prix, dans leurs classes respectives, ont été soumis à un régime dans lequel le sucre entrant pour une proportion très-appreciable.

D'autre part, trois exposants avaient produit des lots dont les aliments avaient été arrosés ou mélangés avec de la mélasse.

Ce n'est pas là, du reste, un fait absolument nouveau, car des expériences du même genre ont été tentées autrefois dans une des grandes vacheries qui concourent à l'approvisionnement de Paris.

Au Brésil, il est d'usage d'additionner la ration alimentaire des chevaux d'une certaine quantité de sucre pour donner à leur poil le lustre et le brillant qu'on obtient chez nous par l'emploi des carottes.

Un des grands loueurs de Londres se trouve, dit-on, fort bien de l'usage de la mélasse pour la nourriture de ses chevaux, dont les aliments acquièrent ainsi une sapidité qui stimule l'appétit et détermine l'absorption de la ration tout entière.

M. Louis Sorin a remarqué que, dans la Lorraine, on emmagasine les maïs hachés, mélangés avec des betteraves hachées et des balles de blé, le tout bien hermétiquement fermé avec de la terre.

La fermentation vineuse qui s'établit dans le mélange lui donne une saveur agréable et apéritive.

Les bestiaux se trouvent très-bien de ce régime pendant tout l'hiver.

Un moyen facile et peu coûteux de rendre la santé et l'embonpoint aux chevaux malades et épuisés consiste simplement à leur donner chaque jour une botte de chiendent de 5 à 7 kilogrammes, mélangé avec des carottes. Ainsi, le chiendent, qui, par sa ténacité, fait le désespoir des cultivateurs, devient, pour leurs chevaux, un utile aliment. En Italie et dans le royaume de Naples particulièrement, ce mode d'alimentation est très-usité, avec le fourrage vert du lupin et les gousses conservées du caroubier, pour les chevaux qui ont le plus de fatigues à supporter.

Faits divers.

Les opérations du tirage au sort ont fait connaître à peu près le nombre des conscrits qui ne savent ni lire ni écrire.

Ce nombre est très-considérable dans certains départements, notamment dans ceux du Midi.

Dans le Tarn-et-Garonne, par exemple, la proportion est de six sur dix. Dans la Lozère, l'Aveyron et l'Ardèche, la situation est à peu près la même. Dans le Doubs, le nombre des illettrés n'est que de un sur dix-neuf et dans la Meurthe-et-Moselle de un sur dix-sept. Le Jura, la Haute-Saône et la Meuse viennent ensuite.

Un affreux accident vient de se produire au camp de Sathonay. Un excellent officier, M. le capitaine Passot, du 139^e de ligne, est tombé dans une fosse d'aisances dont la pierre s'est subitement descellée. Les secours sont arrivés trop tard; le malheureux est mort asphyxié.

Le capitaine Passot, chevalier de la Légion-d'Honneur, avait 22 ans de service.

On lit dans le *Progrès de Toulouse* :

On nous signale un cas de fécondité extraordinaire qui vient de se produire à Toulouse.

M^{lle} J..., femme d'un représentant de commerce, demeurant à l'allée des Soupirs, est accouchée avant-hier de cinq enfants (trois filles et deux garçons).

Voilà une nouvelle de nature à réjouir le cœur de M. Léonce de Lavergne.

Cet honorable statisticien a jeté le cri d'alarme sur la dépopulation de notre pays. Son appel a été entendu à Toulouse. Puisse l'heureux exemple donné par M^{lle} J... se propager dans toute la France!

Une des curiosités de la prochaine Exposition universelle sera un plan en relief de la mer intérieure, exécuté d'après les plans du capitaine Roudaire et avec le concours de l'amiral Paris. Un plan de l'isthme de Suez, fait d'après les mêmes procédés, se trouve déjà à notre musée naval du Louvre et excite l'admiration des visiteurs.

Le Sénat de l'Université de Londres a décidé, par 14 voix contre 8, d'admettre des femmes à concourir aux diplômes médicaux.

Pour les articles non signés : P. GONER.

Chronique Financière.

Bourse du 7 mars 1877.

Stagnation générale et cours faibles sur les divers marchés européens; nos rentes ouvrent à 0.05 centimes au-dessous de leurs cours d'hier, et, après avoir fléchi de quelques centimes, elles ferment à 73.80 et 106.80 sans changement. L'écart des primes s'est encore détendu. Les affaires au comptant ne présentent aucune animation et les cours sont un peu plus fermes qu'à terme; les recettes générales achètent 6,000 fr. de rentes 3 0/0 et 23,000 francs de rentes 5 0/0. Les valeurs internationales sont tout aussi négligées que nos fonds publics et leurs cours sont plus faibles. Le 5 0/0 italien a reculé jusqu'à 72.35. Le 5 0/0 russe 1870 finit à 86.

Les offres ont recommencé sur les chemins de fer autrichiens, ils ferment à 457.50, après 455. La Banque de France se relève brusquement à 3,300, en hausse de 120 fr. Le Crédit foncier est lourd de 590 à 591.25. Les quelques offres qui se produisent sur les Sociétés générales, les Sociétés étrangères et la Banque française-italienne trouvent difficilement des contre-parties. Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer français sont bien tenues, ils échangent un certain nombre d'actions de l'Est algérien à 507.50, coupon de mars détaché. Les titres du Canal de Suez sont un peu plus faibles.

Le *Mouvement Financier*, 4 fr. par an.
 La *Situation*, 4
 Les 2 journaux pris ensemble, 6

PRIME EXTRAORDINAIRE.

Tout abonnement aux deux journaux ci-dessus donne droit à 3 fr. de livres (son équivalent), à choisir dans le catalogue général de l'importante maison Hachette, et que l'administration des journaux fait parvenir elle-même à l'abonné.

La *Situation* et le *Mouvement Financier* sont les journaux de finance les plus importants, les plus grands, les mieux faits, les plus complets. Ils publient, *l'un le jeudi, l'autre le dimanche*, tous les faits de la semaine : l'étude des valeurs, les listes de tirages, la physionomie de la Bourse de Paris et des principaux marchés de l'Europe. Ils discutent avec autorité et impartialité les entreprises financières, les émissions, etc.

Aujourd'hui que les fluctuations quotidiennes du marché atteignent si inopinément les meilleures valeurs et la rente française elle-même, il est indis-

pensable à tout rentier d'être renseigné au moins deux fois par semaine. — Or, les deux journaux réunis atteignent ce but, et, par leur combinaison de prime, ils ne coûtent rien, en réalité, à leurs abonnés.

On s'abonne à Paris, à l'administration, 33, rue Vivienne.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Parait tous les Dimanches.

Résumé de chaque numéro :

2 fr. Informations financières. Causerie financière. Bilans. Revue de la Bourse. Recettes par des chemins de fer. Chronique des valeurs. Correspondances. Assemblées d'Actionnaires. Coupons échus. Listes des tirages. Cours des valeurs.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement.
PARIS — 45, rue Vivienne, 45 — PARIS
 Envoyer mandat ou timbres-poste.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, *terme moyen*. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

Le meilleur des spécifiques pour combattre avec succès **RHUMES, CATARRHES, COQUELUCHE**, est le sirop de J. THIBON, dont l'efficacité est attestée par toutes les personnes qui en font usage. — Dépôt à Saumur, M. PERDRIAU, pharmacien, place de la Bilange.

Fumouze-Albespeyres : Produits pharmaceutiques ; voir aux annonces.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 5 mars 1877.

Départs de Saumur :	Arrivées à Poitiers :
6 h. 20 m. matin.	10 h. 30 m. matin.
11 — 20 — —	4 — 30 — soir.
1 — 30 — soir.	9 — 7 — —
7 — 40 — —	11 — 41 — —

Départs de Poitiers :	Arrivées à Saumur :
5 h. 50 m. matin.	9 h. 37 m. matin.
10 — 48 — —	3 — 10 — soir.
12 — 30 — soir.	7 — 39 — —
6 — 15 — —	11 — 18 — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 MARS 1877.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 % jouissance décembre.	73 70		05	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	700			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	681 25		
4 1/2 % jouiss. septembre.	102 75		30	Crédit Mobilier.	148 25		1 25	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	570		10
5 % jouiss. novembre.	106 75		05	Crédit Foncier d'Autriche.	475			Société autrichienne, j. janv.	457 50		3 50
Obligations du Trésor, 1. payé.	495			Est, jouissance nov.	836 25		3 75	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1867	937 50		25	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	1042 50		3 75	Orléans.	397 75		
Ville de Paris, oblig. 1865-1866	494		25	Midi, jouissance juillet.	776 25		6 25	Paris-Lyon-Méditerranée.	334 50		
— 1865, 4 %.	520		3	Nord, jouissance juillet.	828 5			Est.	332 50		
— 1869, 3 %.	389 50		50	Ouest, jouissance juillet.	812 50		2 50	Nord.	339 75		
— 1871, 3 %.	377		2	Ouest, jouissance juillet.	700		2 50	Ouest.	334		
— 1875, 4 %.	509 50		50	Vendée, 350 fr. p. j. jouiss. juill.	776 25			Midi.	332		
Banque de France, j. juillet.	3300		80	Compagnie parisienne du Gaz.	1390		5	Deux-Charentes.	285		
Comptoir d'escompte, j. août.	677 50		2 50	Société Immobilière, j. janv.				Vendée.	230		
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	310			C. gén. Transatlantique, j. juill.	375		5	Canal de Suez.	550		
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	400										
Crédit Foncier, act. 500 fr. 350 p.	600										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 25 décembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	8
6 — 45 — — (s'arrête à Angers) omnibus-mixte.	10
9 — 1 — — — — omnibus-mixte.	1
1 — 36 — — — — soir, — — — — omnibus-mixte.	4
4 — 10 — — — — express omnibus (s'arrête à Angers).	7
7 — 15 — — — — — — — — omnibus.	10
10 — 37 — — — — — — — — omnibus.	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.	8
6 — 31 — — — — omnibus.	9
9 — 40 — — — — soir, omnibus-mixte.	19
12 — 40 — — — — — — — — omnibus-mixte.	4
4 — 44 — — — — — — — — express omnibus.	10
10 — 39 — — — — — — — — omnibus.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à Tours à 11 heures.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Les Maires des communes de La Breuille et d'Allonnes préviennent MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de La Breuille, le dimanche 18 mars 1877, à deux heures et demie de l'après-midi, à l'adjudication des travaux ci-après, en un seul lot :

1. 913 mètres courants de terrassements. 3,802 f. 70
 2. 913 mètres courants d'empièremens. 1,948 54
 3. Entretien pendant le délai de garantie. 421 38
 Total. 6,172 f. 62

Les devis et cahier des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer de la deuxième circonscription de Saumur (rue Saint-Lazare, 12), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

A LOUER

UNE MAISON
 NOUVELLEMENT RESTAURÉE.
Impasse de la Marechalerie.
 Jardin, écurie et remise ; quatre pièces à feu au premier étage.
 S'adresser au bureau du journal.

APPARTEMENTS

A la pension Saint-Joseph.
 Rez-de-chaussée et premier étage.
 On prend des pensionnaires, si on le désire.
 S'adresser à la Supérieure de l'Orphelinat. (51)

Une maison de négociants de vins, à Londres, ayant déjà une clientèle importante pour les vins mousseux de Saumur, désire entrer en relations avec une bonne maison fabriquant ces vins, dans le but de la représenter pour la Grande-Bretagne et l'Irlande. Meilleures références données et exigées.
 S'adresser : « VINO » aux soins de MM. FIELD et TURN, 50, Leadenhall Street, London. (139)

RIELLANT

DENTISTE
 Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un petit clerc expéditionnaire. (125)

AVIS AU PUBLIC

Il existe dans le commerce de nombreuses imitations des préparations de la maison FUMOUZE-ALBESPEYRES ; les personnes qui font usage des produits suivants ne sauraient donc trop s'assurer, avant de les acheter, s'ils portent bien la signature de l'inventeur.

Papier et Vésicatoire d'Albespeyres employés dans les hôpitaux militaires. Les meilleures préparations pour former les vésicatoires et les entretenir sans odeur ni douleur.
 Exiger la signature d'Albespeyres. Prix : 1 fr.

Papier et Cigares anti-asthmatiques de Barral. Ces préparations constituent une perfectionnement important du carton anti-asthmatique du *Codex* ; elles sont recommandées journellement par les médecins pour combattre l'Asthme, la Bronchite, le Catarrhe pulmonaire et l'Oppression qui existe dans la plupart des maladies de la poitrine.
 Exiger sur chaque boîte la signature Barral. Prix : 3 fr.

Cataplasmes Jouanique, en feuilles minces, légers, inaltérables. Trempés 6 ou 8 minutes dans l'eau bouillante, ils fournissent un cataplasme ayant toutes les propriétés de la farine de lin et peuvent rester appliqués 24 heures sans s'agrir.
 Exiger sur chaque boîte la signature Jouanique. Prix : 2 fr.

Capsules Raquin, APPROUVÉES par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE, qui les a déclarées supérieures à toutes les autres préparations de COPAHU dans le traitement des *maladies secrètes*. Deux flacons suffisent dans la plupart des cas.
 Exiger sur chaque flacon la signature Raquin. Prix : 5 fr.

NOTA. — Ces produits sont envoyés franco contre mandat ou timbres-poste adressés à FUMOUZE-ALBESPEYRES, 78, Faubourg Saint-Denis, à Paris.
 Dépôt dans toutes les Pharmacies.

L'INJECTION MEYNI ne revient qu'à 5 centimes ; elle est infallible pour se guérir en secret des écoulements récents ou anciens et s'en préserver toute la vie. M. Meyni, à Vienne (Isère), envoie gratis et franco, sous pli cacheté, renseignements et preuves. — Extrait de quelques lettres. — « Votre but philanthropique mérite les plus grands éloges. — Votre petite brochure est une perle dans la poche d'un jeune homme. — Votre découverte est un bienfait pour l'humanité. (116) »

ON DEMANDE
 Un Associé avec 150,000 fr. pour donner de l'extension à une très-bonne industrie brevetée (**PRODUITS CHIMIQUES**). Pas de pertes possibles : travaux de l'Etat, très-gros bénéfices ; fortune assurée et direction de l'affaire si on le désire. — S'adresser à l'Office de l'Industrie, rue Feydeau, 26, à Paris. (129)

DREYFUS FRÈRES & Co
 DE PARIS
 21, BOULEVARD HAUSSMANN,
 Concessionnaires du

GUANO DU PÉROU

Loi du 11 Novembre 1869

GUANO DISSOUS DU PÉROU

Convention du 15 Avril 1874

DÉPÔTS EN FRANCE
 Bordeaux, chez M. SANTA COLOMA et Co.
 Brest, chez M. E. VINCENT.
 Cette, chez MM. A.-G. BOYÉ et Co.
 Cherbourg, chez M. Ernest LIAIS.
 Dunkerque, MM. C. BOURDON et Co.
 Havre, chez M. E. PIQUET.
 Landerneau, chez M. E. VINCENT.
 La Rochelle, d'ORBIGNY, PAUSTIN et Co.
 Lyon, chez M. Marc GIL-LARD.
 Marseille, chez MM. A.-G. BOYÉ et Co.
 Metz, chez M. LE BARRE.
 Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD.
 Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN
 St-Nazaire, MM. JAMONT et HUARD.

MÉDECINE

Voici l'énumération des cas les plus communs dans lesquels les excellentes *Pilules purgatives et dépuratives de CAUVIN* sont employées avec succès, soit pour guérir radicalement, soit pour conserver la santé générale dans le meilleur état possible, soit pour retarder les progrès de certains maux incurables :

- Acroté du sang.
- Age critique, retour d'âge.
- Aigreurs.
- Angine, esquinancie, mal de gorge chronique.
- Apoplexie, coup de sang.
- Asthme.
- Bile, maladies bilieuses.
- Bourdonnements d'oreilles.
- Bronchite, rhume, catarrhe.
- Catarrhe pulmonaire, vésical.
- Cauchemar.
- Clous, furoncles.
- Constipations, échauffement d'intestins.
- Couches (suite de).
- Convalescence difficile.
- Crachement de sang.
- Dartres, maladies de la peau.
- Débilité, faiblesse générale.
- Démangeaisons.
- Digestions laborieuses.
- Echauffement de la poitrine, des intestins.
- Engorgements.
- Engourdissements.
- Epilepsie, haut mal, mal caduc.
- Erysipèle (disposition aux).
- Etouffements.
- Faiblesse.
- Fièvres intermittentes.
- Platulosités, vents, gaz, coliques venteruses.
- Flueurs blanches.
- Foie (maladies chroniques du).
- Gale (suite de la).
- Gastralgie.
- Glaives, affections glaireuses.
- Glandes.

- Goutte, rhumatisme goutteux.
- Gravelle.
- Hydropisies.
- Hypochondrie, spleen, mélancolie.
- Hystérie, vapeurs.
- Indigestions (disposition aux).
- Inflammation chronique des intestins, de la poitrine.
- Insomnie, mauvais sommeil.
- Jaunisse, icterè.
- Lait répandu, maladies lactées.
- Maux de tête, céphalalgie.
- Migraïne.
- Névralgies.
- Obstructions internes.
- Ophthalmies, maux chroniques de yeux et des paupières.
- Palpitations.
- Paralysies.
- Pituites.
- Rachitisme, enfants noués.
- Règles ou flux menstruel (retards, difficultés des).
- Rhumatismes, douleurs, fratcheurs.
- Rhumes négligés.
- Sciastique, goutte sciastique.
- Scrofules, écrouelles, humeurs froides.
- Sovrage.
- Suppressions de cautères, vésicatoires, sétons.
- Supuration d'oreille.
- Traitements d'estomac, de la gorge, de l'intestin.
- Tumeurs.
- Ulcères, plaies suppurantes.
- Varices ulcérées.
- Vers intestinaux.
- Vertiges.
- Vapeurs nerveuses.

Boîtes de 30 Pilules, 2 fr. ; de 60, 3 fr. 50 c. — Dans toutes les Pharmacies. — Envoi franco par la poste, contre timbres ou mandats adressés à M. CAUVIN, à Paris, 147, faubourg Saint-Denis. (438)

BIBERON POMPE MONCHOVAULT
 Fonctionnant aussi bien que le sein de la mère (garanti).
 Le seul où le lait monte constamment, sans jamais redescendre, et avec lequel l'enfant boit sans aucun effort.
 Fabriqué à Laon (Aisne).
 Dépôt général à Paris, rue de Juy, 7, Pharmacie Centrale de France.
 Se méfier des nombreuses contrefaçons et ne pas confondre avec les Biberons à pompe-houles.
 Se trouve à Saumur, chez M. NORMANDINE, pharmacien, ainsi que dans toutes les bonnes pharmacies et principaux marchands de Biberons.

PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS.
 Guérison radicale et réapparition du poil de la même couleur par le Topique Portugais de C. ROUXEL ; le flacon d'essai : 2 fr. — Savon Portugais de C. ROUXEL, glycéro-phéniqué, destruction immédiate de la vermine sur les personnes comme sur les animaux. — Véritable Poudre de Watrin, vétérinaire, contre la maladie des chiens. (Exiger la signature A. WATRIN). — Liniment Boyer-Michel, pour remplacer le feu par le fer rouge. — Sacré Purgatif à l'Orange et Sel Brochet, pour guérir les engelures en deux heures.
 DÉPÔT à SAUMUR : Pharmacie PERDRIAU. (594)

LA VELOUTINE
 EST UNE
 Poudre de Riz spéciale préparée au Japon.
 PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU.
 Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
 PARIS : — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix.
 Saumur, imprimerie de P. GODET.